

Les Ursulines à Rimouski (1906-1977)

Au début du siècle, les Rimouskois prirent conscience du fait qu'il leur manquait une institution éducative pour leurs jeunes filles. Les garçons avaient le privilège de bénéficier du Séminaire mais les filles devaient se rendre au monastère des Ursulines à Québec pour parfaire leur éducation et cela à grands frais. Grâce à l'initiative de Mgr André-Albert Blais, deuxième évêque de Rimouski, les Ursulines vinrent s'établir chez nous. Dès 1904, il entreprit des démarches afin d'obtenir comme il le disait lui-même "un vaillant essaim de dignes filles de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation (1)". En 1906 arriva le premier contingent de religieuses venant du monastère de Québec. Elles étaient au nombre de dix. De l'archevêque L.N. Bégin elles reçurent leurs lettres d'obédience.



Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines.

Celui-ci connaissait et valorisait beaucoup l'oeuvre des Ursulines. Il savait que ces dernières prendraient à coeur leur devoir et donneraient une formation solide et chrétienne aux jeunes filles de la région en les préparant à devenir soit des religieuses modèles, soit des institutrices séculières à la hauteur de leur tâche, soit des mères de

famille capables d'assumer leur rôle. La devise de la communauté était "Donec Formetur Christus in Vobis".

Au début, les dimensions de l'établissement furent restreintes car on supposait que le Bas du Fleuve et la Gaspésie ne pourraient fournir pas plus d'une trentaine d'élèves. Lors de l'arrivée des religieuses, les travaux de construction étaient encore en cours. On déblaya à la hâte une pièce qu'on transforma en chapelle provisoire. Mgr Blais vint y célébrer la première messe le 25 juillet 1906. Le 14 septembre eut lieu l'inauguration officielle. L'institution ouvrit ses portes à soixante élèves. Le lendemain, le nombre dépassa la centaine. Ce résultat démontrait les besoins d'une population.

Les activités de l'Ordre des Ursulines jusqu'en 1937

L'enseignement fut d'abord divisé en deux programmes d'études distincts; celui du pensionnat et celui de l'Ecole Normale. Le premier était modelé sur celui de Québec et réparti en huit classes, de la classe enfantine jusqu'aux degrés supérieurs. En 1936, le cours fut affilié à l'Université Laval et a toujours été accessible autant aux pensionnaires qu'aux externes. Le second programme était conforme à celui promulgué par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique pour les Ecoles Normales catholiques de la province. En outre, les futures institutrices avaient la possibilité de mettre en pratique l'enseignement qui leur était donné en passant par l'école d'application. Celle-ci cessa d'exister sous Mgr Georges Courchesne, troisième évêque de Rimouski, en 1931. En 1933, s'ajouta le programme de cours du Pensionnat St-Georges pour les jeunes garçons ayant de cinq à douze ans. Ces derniers étaient ainsi préparés à accéder aux classes du Séminaire. Ce programme sera transféré au pensionnat de Matane en 1960.

Pour satisfaire aux besoins croissants, il fallait un plus grand nombre de religieuses enseignantes. Mgr Blais a toujours estimé cette oeuvre et tenta, dès le début, d'apporter ses soins. Il leur envoya un principal d'école, l'abbé Xavier Ross qui devint plus tard, soit en 1929, évêque de Gaspé. Sous l'impulsion de ce prêtre éducateur, les Ursulines réussirent à surmonter les premières difficultés. Il fut tour à tour maître d'écoles et professeur de pédagogie. Il réussit à contrôler toutes les embûches rencontrées dans l'exécution du programme et il fit bénéficier les normaliennes de sa propre expérience. Grâce à lui, le niveau des études fut relevé et les futures institutrices reçurent une solide formation professionnelle. La compétence de l'abbé Ross venait en partie du fait qu'il avait suivi de nombreux cours de pédagogie en Europe. En outre, il écrivit un manuel pédagogique qui sera repris par le Conseil de l'Instruction Publique.

En 1907, il insiste pour que les Ursulines donnent des cours pour l'enseignement pratique de l'art culinaire, de la coupe, de la couture, de la broderie, de l'horticulture et de l'agriculture. Cet enseignement, désigné sous le nom général d'économie domestique, devait compléter l'éducation des jeunes filles. Les arts s'enseignèrent aussi sous forme de cours spéciaux. Ceux-ci s'énumèrent comme suit: cours de musique instrumentale (piano, violon, guitare, mandoline), cours d'orgue et de chants. "Dès

1909, la Maison est affiliée au Dominion College of Music qui, pendant douze ans, décerne 192 diplômes de divers degrés. En 1922, elle s'adresse à l'Académie de Musique de Québec et poursuit sa marche ascensionnelle vers le progrès dans l'art musical. Enfin, cette année même (1936), elle adopte le programme de l'Ecole de Musique de l'Université Laval." (2) Les élèves pourront aussi selon leurs aptitudes, apprendre le dessin artistique, maîtriser le fusain, l'aquarelle, la peinture à l'huile, l'étain et le cuir repoussé, la porcelaine. On enseignera également, avec succès, la dactylographie et la sténographie, ce qui sera apprécié par l'Association des Dactylographes canadiens. Des 67 élèves qui passèrent l'examen, toutes obtinrent la mention "excellent".

Un nombre accru de candidates à l'enseignement général sera attiré à l'Institution. Durant les dix premières années, la population scolaire grandira de 60%. L'Ecole Normale qui, au départ, ne devait recevoir qu'une trentaine d'élèves voit augmenter ce nombre à quatre-vingt-douze. En 1916, il fallut agrandir les salles de cours de 130 pieds par une aile qu'on annexa au corps principal du bâtiment. "Il semblerait que le plus grave problème qu'on ait eu à faire face, fut toujours le manque de place (3)." En 1933, vu le nombre croissant des demandes d'admission, on décida de construire une seconde aile plus vaste que la première. Elle devait être à l'épreuve des incendies. Ayant reçu l'avis de Monseigneur Courchesne de construire une nouvelle aile à l'épreuve du feu. On ne s'attendait pas à ce que ce soit grâce à lui qu'on ait pu sauver nos biens lors du feu en 1937. Toutes les archives avaient été transférées dans cette aile et lors du feu qui commença au grenier et allant vers le bas, tout put être sauvé en envoyant rapidement, étage par étage, les effets des pensionnaires et des soeurs dans la chapelle, qui, comme on sait, était à l'épreuve du feu. Seuls les effets de trois pensionnaires ne purent être sauvés." (4) Malgré la construction de cette aile, on ne pouvait toujours pas répondre à la demande.

Certaines distinctions furent accordées aux élèves. Ainsi le Saint-Père signa l'autorisation de donner en son nom, chaque année et à perpétuité, une médaille à l'étudiante la plus méritante de la Maison. Pour le perfectionnement de la langue française, l'Ecole Normale de Rimouski, lançait en 1912, parallèlement au vaste mouvement déclenché à Québec par le 1^e Congrès, une association pédagogique de Sainte-Ursule. Une autre organisation du même genre fut formée soit le cercle littéraire Sainte-Angèle qui, avec sa devise "Excelsior" et la possibilité d'acquérir des connaissances en matière littéraire, enthousiasmait les étudiantes du pensionnat. S'ajoutèrent à ces deux associations les cercles de Marie de l'Incarnation et de Latreille. Ceux-ci réunissaient toutes les bonnes volontés des jeunes naturalistes du monastère. Un musée d'histoire naturelle sera fondé pour promouvoir l'étude des sciences en 1933. Les élèves qui avaient regagné leur foyer pouvaient se joindre au cercle Notre-Dame du Grand Pouvoir et celui de Sainte-Angèle pour les plus jeunes. Pour leur part, les anciennes profitaient de la réunion annuelle de l'Amicale pour se retrouver à 150,200 et échanger leurs souvenirs. Le début de ces rencontres remontait au 31 juillet 1934.

Le monastère laissa ses élèves s'initier doucement aux méthodes de l'Action Catholique. Au sein du cloître, une étude en commun se faisait sur des documents pontificaux. Aussi on formera de Jeunes Semeuses afin d'intensifier l'apostolat du personnel enseignant. Ces groupements

reçurent l'appui de Mgr Courchesne. Celui-ci devint principal de l'Ecole Normale. Il le sera de 1929 à 1948. "Au début l'Ecole Normale possédait un principal à plein temps.

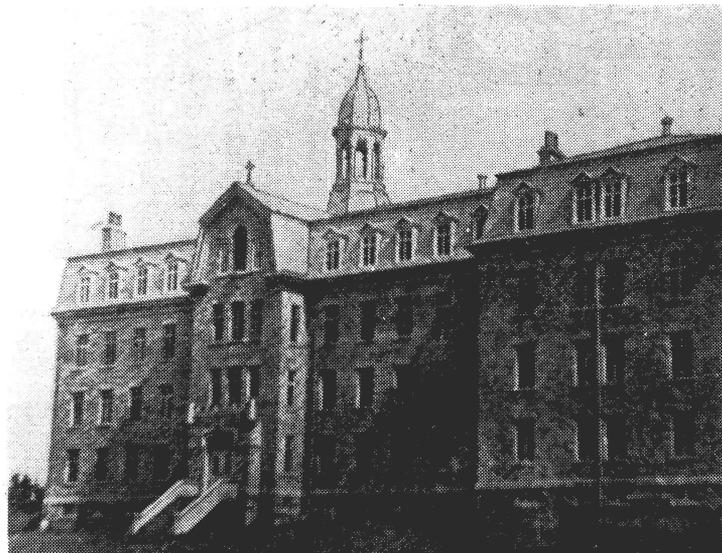
Lors du décès du curé de Trois-Pistoles, Mgr Courchesne prend sur lui de déplacer le principal de l'école pour le nommer curé de la paroisse, et décide sans compromis de devenir le principal des Ursulines. Cette façon d'agir ne plut guère à Mgr Ross, qui alla avertir les Ursulines du désir de l'évêque d'être le principal. Avant de partir, il leur dit de toujours dire "oui" aux demandes de Mgr Courchesne, car il était d'un tempérament sévère et autoritaire." (5) Ceci provoqua un froid entre les Ursulines et Mgr Courchesne. Toutefois les religieuses tinrent compte du conseil de Mgr Ross ce qui permit de coexister sans trop de conflits et d'en venir à une certaine amitié. Malgré tout, Mgr Courchesne stimulera l'Ecole Normale qui ne fera que progresser.

Du feu de 1937 à aujourd'hui

Le feu de 1937 marquera le début d'une seconde étape dans l'existence du monastère. Cet incendie prit naissance le soir du 13 janvier 1937. On ignore la cause officiellement mais une hypothèse sera avancée à l'effet que certaines jeunes filles seraient montées au dernier étage pour fumer en cachette. Seule l'aile neuve fut préservée. On continua d'y donner les cours aux élèves de Rimouski tandis que les Normaliennes devaient se rendre à l'Hôtel de Ville afin d'y terminer leurs études.

On reconstruisit le monastère en y ajoutant à l'arrière, près de la chaufferie, une maison de briques destinée à l'éducation des jeunes garçons qui logeaient auparavant dans l'ancien externat. De 1933 à 1960, 2,373 garçons furent inscrits à ce pavillon qui prit le nom de St-Georges. Il ouvrit ses portes officiellement le 14 septembre 1937.

Le 20 avril 1938, ce fut autour du nouveau monastère d'ouvrir les siennes. Malgré l'étage supplémentaire, on manquait toujours d'espace. Pour permettre aux demi-



Premier monastère des Ursulines détruit par le feu en 1937.

pensionnaires de dîner, les religieuses devaient disposer des tables dans les corridors.

A la demande des gens de Rimouski, les Ursulines ajoutèrent la septième au cours primaire et une section classique conforme au programme de l'Université Laval. C'était la première étape conduisant au baccalauréat.



Les Ursulines dans leurs stalles.

En 1962, le sort des collèges classiques sera de plus en plus débattu. Le Rapport Parent demandait l'instauration d'un système public d'éducation au niveau secondaire et collégial. D'autre part, le monastère désirait être accrédité pour satisfaire aux exigences de l'Université Laval. De celle-ci une réponse fut donnée par Mgr Lafrenière: "La situation générale est telle qu'il n'est pas possible de constituer un niveau collégial dans votre institution. L'unique solution serait la prise en charge de vos quatre classes par le Séminaire, lequel en aurait académiquement l'entière responsabilité sur le plan académique." (6)

Le 26 septembre 1966, l'institution s'associa par contrat

avec la Régionale Scolaire du Bas St-Laurent: \$550.00 seraient accordés au monastère pour chaque étudiant désireux d'y entrer pour suivre le cours secondaire classique. Ce contrat prit fin en 1968. Dès lors les Ursulines se virent dans l'obligation de s'engager dans les écoles publiques afin de satisfaire aux nouvelles normes du Ministère de l'Éducation.

La pression exercée par le Rapport Parent sur le milieu éducatif fit que les institutions rimouskoises demandèrent un Collège d'Enseignement Général et Professionnel (C.E.G.E.P.). On demanda aux Ursulines d'accepter dans les plus brefs délais de préparer un bail de location pour y

loger étudiants et étudiantes du Centre d'Information des Maîtres pour septembre 1967. Voyant leur rôle se transformer pour n'être que celui de locataire du gouvernement les religieuses songèrent à vendre le monastère. Les Ursulines renoncèrent à l'administration de l'École Normale par un acte du Conseil signé par les autorités du monastère, le 28 septembre 1967. Le 30 mai 1969, le contrat de vente fut signé. Tout y passa.

En 1968, le Ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, proposait un Centre d'Études Universitaires à Rimouski pour septembre 1969. Effectivement celui-ci prit naissance le 2 septembre. Les administrateurs en seront M. Charles Beaulieu, directeur; M. Albert Horth, le directeur-adjoint; le Dr Pascal Parent (grand promoteur du centre d'Études Universitaires), secrétaire général. Le C.E.U. sera la quatrième Université du Québec après Montréal, Trois-Rivières et Chicoutimi. M. Pascal Parent incitera les autorités à acheter le monastère des Ursulines qui, à son avis, serait le meilleur endroit pour y établir l'Université du Québec à Rimouski. (7)

Les religieuses durent ainsi quitter leur monastère. Elles essayèrent d'abord par petits groupes appelés "Fraternité" dans divers loyers de la ville. Elles construisirent non loin de la Maison Mère une résidence dans laquelle s'installèrent une vingtaine de religieuses le 28 août 1969. Une autre maison sera construite par la suite pour le dernier groupe d'Ursulines. C'est là que seront transférées les archives du monastère.

Aujourd'hui, quelle est la place des Ursulines dans notre société? La réponse est dans leur évolution. Celles-ci, tout comme elles l'ont toujours fait, désirent venir en aide aux gens de la région. Depuis leur installation ici, elles ont dû faire face courageusement à diverses situations, tel

l'incendie qui détruisit en grande partie leur oeuvre première. Après le retrait de la clôture, ce qui se fit dans les années 50, elles apprirent à travailler dans un contexte social nouveau. Maintenant disséminées en petits groupuscules dans la ville, elles continuent toujours d'apporter leur aide à la population. Beaucoup d'Ursulines enseignent dans les différentes écoles de la ville. Les autres soutiennent les gens qui en ont besoin. Pour leur part, les religieuses qui après une vie bien remplie aspirent au repos et pour celles que la maladie afflige, bénéficient des deux maisons construites après la vente du monastère. En somme les Ursulines ont su évoluer avec leur temps et s'adapter au milieu qui les entourait. Mais il ne faudrait pas oublier pour notre part ce qu'on leur doit. Grâce à leur contribution, notre région a pu accéder à un meilleur niveau d'éducation. En formant des institutrices elles ont permis à plusieurs jeunes de bénéficier d'une bonne instruction. Elles ont toujours eu à coeur d'améliorer leur enseignement et le souci d'ouvrir le plus possible l'éventail des connaissances à leurs élèves. Notre région n'a eu en fait qu'à se féliciter de la venue des Ursulines chez nous.

Jean Bernier,

Étudiant, Université du Québec à Rimouski.

1. Les annales des Ursulines, p. 1.
2. Ibid., P. 2.
3. Interview avec Soeur Marie de l'Annonciation.
4. Interview avec Soeur Gaudry, archiviste.
5. Interview avec Soeur Marie de l'Annonciation.
6. Les annales des Ursulines, deuxième partie, P. 2.
7. Interview avec Soeur Gaudry.



Le monastère des Ursulines tel qu'il apparaissait en 1956.